

Info Adhésion – Licence/Carte de Membre 2016/2017

Nous vous proposons, plusieurs formules pour adhérer à C'Rando Spich.

La formule choisie vous permettra de couvrir un certain nombre d'activités au sein de notre Association et en dehors.

1- La **Formule IRA et FRAMP** cette licence vous couvre pour la randonnée pédestre dans le monde entier, la raquette à neige, le ski de fond, la marche nordique.

Ira Individuel : 25,-- €

Framp Mono Parentale : 30,-- €

2- La **Formule IMPN**, (Multi-Loisirs Pleine Nature) vous couvre en plus pour toutes les activités de plein air VTT, Cyclotourisme, Rollers, Ski alpin, Voile, Equitation, Natation, etc.....

Impn Individuel : 35,-- €

3- La **Formule : Carte de Membre = 12 €**, elle est délivrée à tout **titulaire d' une Licence**, pour la saison référencée ci-dessus, **dans un autre Club affilié à la FF Randonnée**, copie de celle-ci devra être jointe lors de l'adhésion.

Quelque soit la formule choisie, cette adhésion permettra :

- de participer aux sorties et séjours organisés au sein de votre club,
- de pratiquer votre passion dans les meilleures conditions de sécurité et en toute convivialité,
- de partager les valeurs de la Fédération et de soutenir ses actions près de chez vous et sur tout le territoire,
- de bénéficier d'avantages commerciaux chez les partenaires nationaux et locaux.

Si vous désirez, **l'abonnement annuel au Magazine trimestriel « PASSION RANDO »**, cela vous coûtera **6,-- € de plus**. Ce magazine de la FFRandonnée vous apportera tout au long de l'année l'actualité de la randonnée, des reportages, interviews, voyages, conseil techniques, guide d'achat de matériel et équipements, programme de manifestations par région.

Info : Validité de la licence, la licence étant également votre carte de Membre. Elle est valable à compter de sa date de souscription, qui débute le 1^{er} Septembre de l'année et elle a effet jusqu'au 31 Aout de l'année suivante, les garanties d'assurances qui y sont rattachées, sont en revanche valables jusqu'au 31 Décembre. En ce qui concerne le renouvellement, nous vous demandons la mise à jour de votre cotisation au plus tard pour le 31 Octobre, passé ce délai votre carte de membre sera caduque.

NOTA : Seuls les dossiers complets seront traités (bulletin d'adhésion renseigné et certificat médical, cela compte pour toute nouvelle licence ainsi que pour le renouvellement de celle-ci pour les membres ayant 70 ans et plus) Merci de les envoyer avec le règlement (Chèque à l'Ordre de C'Rando Spich) à : Maurice Botz - 17a, rue de Forbach – 57350 Spicheren